

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE**

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt cinq
En exercice : 15 le 19 mai à 20 heures 30
Présents : 10 le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE
Votants : 14 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Convocation du 14 mai 2025 à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. DELSOL Yannick, IMART Thierry, LASFARGUES William, STURMEL Philippe
Mmes : AFONSO Djemilla, CASANOVA Céline, DUCROS Lucie, PLACHOT Geneviève, POUPOT Mary

Secrétaire : IMART Thierry
Absents excusés PIGASSE Thomas procuration à STURMEL Philippe
GENRE Pierre procuration à IMART Thierry
MARCHOU Marie procuration à ANDRÉ Christian
SEMENE Marie-Ange procuration à DUCROS Lucie
Absent non excusé : COULON Florian pas de procuration

Objet : Budget du service commun de restauration scolaire du SICOVAL
Vote du budget 2025 conformément à la convention d'entente

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la restauration scolaire est assurée par le service commun de restauration du SICOVAL qui a repris l'activité de l'ancien SIVURS.

La commune ne faisant pas partie du SICOVAL nous sommes liés par une convention approuvée par délibération du 28/08/2017 qui précise à son article 4.3 que la commune doit ratifier le budget du service commun en Conseil municipal.

Oùï cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le budget 2025 joint à la présente délibération.

Votes pour : 14

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme à l'original.

Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu de :

la publication le 19 mai 2025

Et de la réception en Préfecture

Le Maire,